

2XL

Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 Euros

Siège Social :

Zac Val Vert Croix Blanche
91220 Le Plessis-Pâté

R.C.S. de Évry : 989 654 918

.....
**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 28/10/2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 28 octobre à 13 heures les associés de la Société 2XL se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été faite par le président.

La séance est ouverte sous la présence de Madame Fiona XIANG, présidente actuelle, qui constate que sont présents :

SAS BING HOLDING.....	300 Actions
SASU BASIHU	100 Actions
SAS XIANG HOLDING	300 Actions
SAS GG CAPITAL	300 Actions
Soit au total de1 000 actions	

Le président déclare que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise, sur l'ordre du jour qui lui est soumis, savoir :

- 1^{ère} résolution : démission de l'actuel président et nomination d'un nouveau président.
- 2^{ème} résolution : pouvoirs en vue des formalités.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de la convocation
- le texte de la résolution qui sera proposé au vote de l'assemblée

Le président rappelle que ces documents ont été adressés à l'associé dans les délais égaux et donne lecture de son rapport.

Après la discussion, le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIER RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance accepte la démission de l'ancien président Madame Fiona XIANG à compter de ce jour.

L'assemblée décide de nommer la société BING HOLDING, SAS au capital variable de 30.000 €, dont le siège social est situé au 12 Chemin des Riaux 18100 VIERZON, immatriculée au RCS de BOURGES sous le numéro 913 468 716, représentée par Monsieur Bingyue BAI, agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Président, comme nouveau président de la société.

La société BING HOLDING, accepte la fonction qui lui a été confié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale autoriser tous pouvoirs au nouveau président afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 11 heures.

Fait à PARIS
Le 28/10/2025

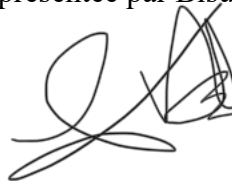
La SAS BING HOLDING
représentée par Bingyue BAI



La SAS XIANG HOLDING
représentée par Fiona XIANG



La SASU BASIHU
représentée par Bisui HU



La SAS GG CAPITAL
représentée par Can LIN

